

Du Vingt-deuxième jour du mois de Septembre mil huit cent soixante-seize, quatre heures du soir

N° 13.

ACTE DE NAISSANCE de Eugène Marie Bocher né le vingt-deuxième présent mois.

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

à trois heures du matin, fils légitime de Yves Marie Bocher âgé de vingt-huit ans, profession de gardien de phare et de Alexandrine Yvonne Guyomard âgée de vingt-huit ans, profession de Menagère demeurant à Bréhat

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe Masculin.

La déclaration de la naissance a été faite par Yves Marie Bocher, Père de l'enfant, un-qualifié, âgé de ans, profession de demeurant à Bréhat

Premier témoin, Le Gall, Pierre âgé de cinquante-trois ans, profession de Marin en retraite demeurant à Bréhat

Second témoin, Jacques Le Drézennec âgé de quatre-vingt ans, profession de Maître au Cabotage demeurant à Bréhat

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré. Signés,

Yves Marie Bocher
Le Gall P.
M^{re} Le Borgne
Drézennec

Constaté suivant la loi, par moi, Pierre Marie Gethoss, Maire et Officier de l'Etat civil soussignant

P. Gethoss

Rédigé à Bréhat le 27 août 1876

Cet acte en date du cinq août mil huit cent soixante-seize est inscrit à la mairie de Bréhat par le maire de Bréhat, Yves Marie Bocher, en vertu d'un acte constaté et enregistré au tribunal de Bréhat le 14 août 1876.

Informations liées à l'image.
Lieu : Bréhat
Période : 1870 - 1884